



REPUBLIQUE FRANCAISE

2021-108-DELIB

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Nombre de Conseillers : 19
En exercice : 19
Présents : 15
Votants : 17

L'an deux mille vingt et un, le treize octobre, à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **Madame Odile LACOUTURE**.

Date de convocation du Conseil Municipal : 8 octobre 2021

Présents : Odile LACOUTURE, David BIARNES, Didier BERGES, Françoise METZINGER THOMAS, Joël DUBOIS, Philippe PILOTTE, Christine PIETS, Marie-Pierre DARGELOS, Pierre PESLAY, Fabienne BOUEILH, Guillaume CLAVE, Sébastien DAUDON, Muriel BORDELANNE, Marie-France GAUTHIER, Bruno TAUZIET

Excusés avec pouvoir : Eliane HEBRAUD donne pouvoir à Odile LACOUTURE
Jean-Philippe PEDEHONTAA donne pouvoir à David BIARNES

Excusés : Nadine TASTET, Cyrille CONSOLO

Pierre PESLAY a été élu secrétaire de séance

Objet : Service des encombrants : règlement d'utilisation

Eu égard aux nombreuses demandes des administrés quant au ramassage des encombrants par les services opérationnels de la Ville, Monsieur Guillaume CLAVÉ, conseiller municipal, membre de la commission « Sécurité, Cadre de vie et Environnement », propose que tout ramassage soit précédé d'une demande écrite adressée à Mme le Maire. Les services opérationnels interviendront 1 fois par mois (le jour sera fixé en fonction des demandes et des nécessités de services). Cette prestation sera facturée comme suit : forfait de 10 € pour 3 encombrants maximum. Un avis de somme à payer sera adressé aux utilisateurs pour règlement auprès du Service de Gestion Comptable de Saint-Sever.

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

Vu l'exposé de Monsieur Guillaume CLAVÉ, conseiller municipal, membre de la commission « Sécurité, Cadre de vie et Environnement »,
Après en avoir délibéré,



APPROUVE la réglementation de la prestation « ramassage des encombrants » telle que présentée,

ACCEPTE la mise en place d'une tarification : forfait de 10 € pour 3 encombrants maximum.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Grenade sur l'Adour, le 18 octobre 2021

Mme le Maire,

Odile LACOUTURE

